FO DGFiP 19
la force syndicale
Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE
Syndicat National Force Ouvriere des Finances Publiques
Section de la CORREZE

Monsieur le Président,

Les conclusions du Comité action Publique 2022 tardant à être rendues publiques, la cour des comptes a décidé de fêter les dix ans de la DGFiP, en publiant un rapport assassin dont les conclusions vont jusqu'à demander la suppression de 30 % des emplois et des missions.
le Ministre de l'Action et des Comptes publics s'est cru obligé d'en rajouter en indiquant partager l'analyse et les préconisations de la Cour.

FO ne compte pas le laisser démanteler une institution indispensable au bon fonctionnement de l'État français, la seule capable de contrôler véritablement les comptes des collectivités locales, la seule a même d'assurer l'assiette et le recouvrement de l'impôt pour les professionnels comme les particuliers.

Nous sommes aujourd'hui réunis une fois de plus pour discuter de l'ASR qui se manifeste, cette année encore, par un jeu de chaises musicales entre les trésoreries, les services, les missions, avec des agents qui auront beaucoup de mal à s'y retrouver et en feront les frais !!!!!

Nous aurions pu penser que les services malmenés l'an dernier seraient épargnés cette année. Mais non ! Les missions foncières, dépecées en 2017, se voient de nouveau réformées.

Nous voyons l'impôt continuer à disparaître des trésoreries, qui sont souvent le seul point de contact pour une population de contribuables ruraux et souvent âgés qui se retrouvent un peu plus délaissés.

Et nous avons encore des fusions de postes, rendues nécessaires par les suppressions du passé, et qui vont permettre, comme nous avons maintes fois pu le constater, de programmer les suppressions pour les années à venir.

Nous constatons à la lecture de la fiche 3 une augmentation du budget 2017, chose rare en ces temps de restrictions budgétaires. Dommage que ce soit exclusivement au profit de l'immobilier et non au bénéfice des agents !!!

Nous terminerons sur le plan de formation, qui commence à prendre en compte notre revendication répétée depuis des années, à savoir un maximum de formations réalisées au niveau le plus proche des agents, de façon à limiter les déplacements lointains.